

n° 47
lundi 24
septembre
73

APL Nantes

bulletin régional de l'Agence de Presse Libération

APL-informations - bulletin édité par l'Agence de Presse Libération - directeur :
Maurice Clavel - imprimerie spéciale A.P.L. - prix du numéro : 1 franc.

Bureau régional : "Librairie 71", 29 rue Jean Jaurès, 44000 Nantes.

Abonnements (les 12 numéros, soit environ 3 mois) : 10 francs minimum - soutien :
15 ou 20 francs - en timbres ou en chèques à l'ordre de la Librairie 71.

Vente au numéro au bureau régional et à St-Nazaire : librairie "le Tiers Livre",
avenue de la République.

S O M M A I R E

Pour préparer
l'Assemblée
Générale

2-3 : compte-rendu de l'A.G. du 19 / 9
4 : texte d'information de l'équipe nantaise de "Libération".
5 : lettre de critique d'un correspondant.

6-7-8 : Cerisay : les travailleurs de Cousseau dénoncent les mensonges patronaux.

14 : Cerisay : manifestation de solidarité le 22

10 : LIF : comment participer à la marche sur Besançon le 29.

14 : LIF : texte des ouvriers de LIF appelant à la marche.

Entreprises.

13 : Quimper : la grève continue à Coopasud.

13 : Ancenis : témoignage de jeunes sur le travail l'été.

14 : Nantes-Carquefou : grève à Gelarnor.

Agriculture

9 : les luttes foncières dans le Poitou. (APL-paysans)

Enseignement

10 : St Nazaire : "grève des effectifs" en soutien aux maîtres-auxiliaires en chômage.

Vie quotidienne

11-12 : Nantes : témoignage sur le comportement de policiers.

CALENDRIER

- 8 OCTOBRE 1978 : Une ASSEMBLEE GENERALE extraordinaire de l'Agence de Presse Libération - Nantes aura lieu à la Fraternité protestante, 2-3, rue Amiral Duchaffault - 44-NANTES., à la suite de l'A.G. du 19 Septembre. Cette seconde A.G. a été décidée pour définir l'action à mener sur l'information dans la région. Le problème de la modification de l'APL, de sa collaboration ou de sa fusion avec Libération-Nantes est posé (à la suite d'une proposition du Comité Libération de Nantes).

- 26 Septembre - à Nantes, manifestation de soutien aux auxiliaires en lutte.

- 26 Septembre à 20 H 30, Théâtre municipal de Rezé : meeting de préparation à la marche sur Besançon.

Pour tous renseignements concernant la Marche sur Besançon, s'adresser à la Librairie 71, 29, rue Jean-Jaurès - 44-NANTES

assemblée générale
des correspondants, lecteurs et amis
de l' A. P. L.

Lundi 1^{er} octobre, 21 heures

Fraternité Protestante, rue Amiral Duchaffault, Nantes
voir dossier et documents pages 2, 3, 4 et 5

27 personnes présentes à l'A.G. de l'APL mercredi dernier 19 septembre à la fraternité Protestante.

Avant d'attaquer l'ordre du jour annoncé dans la convocation, quelques chiffres sont donnés sur les catégories socio-professionnelles des abonnés à l'APL.

Pour un tirage de 420 exemplaires, l'APL compte 329 abonnés dont :

- 45 ouvriers
- 57 paysans
- 51 techniciens, employés
- 70 enseignants
- 34 étudiants
- 72 professions libérales, divers

(dans les chiffres indiqués ici, contrairement à ceux donnés verbalement à l'AG on a tenu compte de la profession de chacun des 2 membres des couples d'abonnés)

Un membre du collectif APL fait alors le point de la situation et relate l'évolution de l'APL Paris et les orientations des journées des 8 et 9 septembre dernier.

La majorité de l'ancienne équipe APL Paris travaille maintenant pour Libération. Ne restent actuellement actives comme APL province que Nantes, Rennes et Caen, (sur 12 agences il y a quelques mois) quelques agences se sont constituées en équipes mixtes APL LIBERATION. APL Paris a annoncé qu'elle allait se dissoudre (4 à 5 millions d'AP de dettes). Une partie des équipes de province donne son accord. La question se pose : qui va coordonner à Paris le travail des équipes APL qui continuent de fonctionner ? La réponse est claire : Libération. Le bulletin APL national quotidien disparaît.

En outre se crée une agence photo "Photo LIB", distincte du journal. Les nouvelles internationales seront reprises par un "Centre de documentation internationale" qui, installé dans une annexe de Libération, aura pour tâche de constituer des dossiers sur les problèmes des autres pays.

Le cas de chaque agence de province voulant poursuivre son action sera examiné pour savoir si CLAVEL maintient sa caution. Ceci ne peut de toutes façons se maintenir que jusqu'à ce que Libération édite des pages régionales.

Après cette information, le débat est lancé autour de l'idée d'un participant qui est la suivante : il y a 6 mois, Libération apparaissait comme douteux et pas sérieux. Maintenant, on voit que le quotidien est assez bon (depuis la reprise) et il faut reconsidérer notre position à la lumière des faits. Libération vaut le coup, Ca vaut la peine d'y jeter des forces.

Libération Nantes exprime son projet de lancer une page régionale hebdomadaire. Deux tendances s'affrontent alors :

- réorienter le travail du collectif APL vers cette future page hebdomadaire locale de libération
- maintenir le bulletin APL tel qu'il existe en améliorant sa qualité.

Les arguments apportés pour étayer chaque tendance sont les suivants :

POUR LIBERATION	:	POUR A P L • NANTES
Historiquement : au départ APL national a su lancer une nouvelle forme d'information qui a changé fondamentalement le visage de l'information en France. L'évolution de APL Paris a abouti à l'effacement de Libération, quotidien touchant une grande masse	:	Historiquement : les militants de Loire Atlantique ont pressenti le besoin d'une nouvelle forme d'information et d'une liaison ouvriers-pay sans au moment où APL naissaient en France. APL a été le moyen de répondre à ce besoin et continue de l'être. L'argument de mieux ou moins bien

de lecteurs. APL n'a plus de raison d'être. L'enfant est devenu adulte.

Matériellement : libération à des moyens puissants : argent, matériel (machines à écrire, ronée), téléphone, local à Nantes...

Sur le fond : libération veut toucher plus de gens. Les militants habitués aux problèmes de l'information seront mieux placés pour faire le travail.

q'enfant ou d'adulte est rejeté. L'APL Nantes tel qu'elle fonctionne intéresse les militants, continue à répondre à leur besoin d'information.

Matériellement, APL se débrouille avec ses petits moyens. La caisse n'est jamais lourde mais on fonctionne régulièrement sans problèmes les besoins sont petits.

Sur le fond : Libération traite l'information, la hiérarchie, et la communication. APL transmet directement l'information envoyée par les militants le collectif APL se refuse à être journaliste et part du principe que les gens se forment plus en lisant des communiqués malhabiles mais authentiques de luttes qui se passent à côté que des analyses claires de journalistes.

La question de savoir si APL et Libération peuvent coexister est posée. Le problème est la nécessité de ne pas disperser les forces militantes entre 2 actions.

Il apparait nécessaire de préciser de part et d'autre :

- les objectifs du bulletin actuel de l'APL
- les objectifs du projet de page locale de Libération
- les moyens nécessaires à chacun
- les possibilités de travailler ensemble et comment d'exister côte à côte
- les intentions des membres du collectif APL de l'équipe Libération

Esst-ce qu'il s'agit pour APL de ne pas disparaître parce qu'on croit qu'APL actuel est valable ?

Est-ce qu'il s'agit, pour Libération de demander que APL se fonde dans Libération pour continuer la démarche parisienne ?

Il est collectivement décidé que le collectif APL et l'équipe Libération doivent se rencontrer, discuter de ces questions et faire paraître dans le prochain bulletin APL des textes clairs qui permettront aux lecteurs-militants de réfléchir et d'avoir une opinion.

UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE se tiendra le lundi 8 OCTOBRE où sera prise collectivement la décision sur l'avenir d'APL Nantes

REVUE DE PRESSE

- CHILI : - l'UDS, Union Démocratique Bretonne "salué... le Président Allende comme l'une des plus pures figures de la libération des peuples..."
- la CGT et CFTD de Dubigcon-Normandie ont remis au Préfet des Pays de La Loire une motion dans laquelle elles manifestent "leur indignation face au massacre du peuple chilien..."
- A l'appel de la CFTD, CGT et FEN, des arrêts de travail d'une heure ont été observés lundi 17 dans les entreprises et administrations tant du secteur public que privé.

- Problème scolaire : A la suite des événements qui ont marqué la séance du conseil municipal du Vendredi 14 Septembre, les parents d'élèves (Fédération Cornec, l'Amicale Laïque, l'Association des restaurants d'enfants) ont rédigé un communiqué commun qui conclut : "L'implantation des classes enfantines au groupe Mirie-Beausoleil pour que l'unité pédagogique existe. Libérer les deux préfabriqués pour les activités socio-culturelles et en acheter trois autres pour réaliser cette unité. Livraison pour la rentrée 74 du second groupe scolaire, programmation immédiate du troisième groupe scolaire."

- Les parents d'élèves (Féd. Cornec) du CES des Savarières demandent la création de 2 classes de sixième.

LIBERATION-NANTES
51, rue de la Montagne
44100 - NANTES

Tel : 71 . 24 . 64

Nantes le 22 Septembre 1973

LIBERATION C'EST QUOI AU JUSTE ?

- = Libération doit être un journal populaire
- = un journal dans lequel les gens puissent s'exprimer librement
- = un journal qui soit le leur

Il leur faut donc les moyens de s'exprimer et la possibilité de contrôler et de diriger leur journal.

Ces trois aspects définissent le rôle d'une organisation de base - le Comité Libération - qui doit :

- assurer la charnière avec la rédaction centrale
- participer au contrôle du journal dont l'équipe de rédaction a des comptes à rendre .

Ces Comités locaux sont la base, l'outil de travail de Libération. Toute cette action locale ou régionale passe à travers la réalisation d'une édition (bulletin) locale ou régionale, prise en charge et réalisée sur place par les gens, qui sont les seuls à connaître les réalités locales.

Un régional réalise la prise en charge de l'information de la vie de tous les jours, des luttes locales, directement par les gens.

A travers le journal national sont débattus les grands thèmes, sont réalisées les grandes enquêtes, la synthèse des informations venant de tous les coins de France et de l'étranger.

Le journal national et le bulletin régional ou local sont complémentaires et indispensables pour mener la lutte sur le front de l'information.

A.P.L. / LIBERATION

Les luttes menées sur le front de l'information ont donné naissance à A.P.L. Le développement de ces luttes, l'expérience acquise par l'A.P.L. ont permis la création de Libération.

Au niveau national A.P.L. a fusionné avec Libération. La majorité des équipes en ont fait de même.

A Nantes A.P.L. doit-elle collaborer ? doit-elle fusionner avec Libération ?

Ce qui nous paraît important pour Nantes, c'est qu'un instrument (bulletin) et une structure (local) permettent aux gens de s'exprimer librement, permettent de diffuser largement une information que la presse bourgeoise ne veut pas laisser passer.

CRITIQUES D'UN CORRESPONDANT :

Voici quelques appréciations sur le Bulletin:

- 1 - Il permet d'exprimer des opinions et des faits qui ne paraissent nulle part ailleurs.
- 2 - Pour moi il m'a permis de parler du travail temporaire, de certains problèmes de l'hôpital, de la situation des déshérités, de certains clochards, toujours du phénomène d'exploitation ou d'abandon du petit.
- 3 - Bien des dossiers ont été très riches par leurs analyses.
- 4 - Mais l'audience du bulletin reste très limitée.
- 5 - L'atmosphère qui entoure le bulletin semble être davantage sympathie pour le peuple qu'expression du partage de la vie du peuple
- 6 - Il semble que les dossiers les plus élaborés aient été composés par des groupes en action, mais que le bulletin n'ait pas élargi leur audience étant donné les destinataires du bulletin.
- 7 - Le bulletin était en partie destiné à informer les rédacteurs de journaux sur des faits, des situations ou des problèmes qu'ils ignoraient ou plutôt sur lesquels ils avaient une optique partisane. J'ai l'impression que ce but a été assez peu atteint.
- 8 - J'ai toujours été surpris que sur une ville ouvrière comme Nantes les ouvriers eux-mêmes aient eu si peu de choses à dire.
- 9 - En général les problèmes de la classe ouvrière ont été évoqués par des personnes qui ne vivent pas la vie ouvrière. C'est une impression.
- 10- Il semble d'ailleurs que ce soit le reflet d'une situation faite de méfiance de la part du peuple à l'égard des intellectuels ou des étudiants pleins de dynamisme mais qui veulent de l'extérieur apporter les solutions au monde du travail.
- 12- Ceci ne sera qu'une remarque. J'ai trouvé très déplaisant (et cela m'a fait mal) un article ridicule paru il y a quelques mois et intitulé " La Sainte vierge contre le communisme ". La photocopie d'une feuille de chou intitulée catholique est aussi ridicule que le commentaire qui en a été fait dans le bulletin, car il sous-entend un mépris pour le simple fait d'être catholique ou d'être d'église ou d'être chrétien.

7

DEVANT L'AMPLEUR DE LA MOBILISATION AUTOUR DE CERISAY ET DE SES REPERCUTIONS DANS LA PRESSE, COUSSEAU FAISAIT DISTRIBUER UN TRACT. EN S'EXCUSANT DE DEVOIR " PRENDRE LA PAROLE DE CETTE FACON ", IL SE PROPOSAIT DE PRESENTER " OBJECTIVEMENT " LE CONFLIT. EN REPONSE A CETTE MANOEUVRE GROSSIERE LES GREVISTES ONT REDIGER CE TEXTE QUI A ETE REMIS A TOUS LES JOURNAUX LOCAUX :

Pour mieux comprendre les raisons du conflit à l'usine d'habillement COUSSEAU C.S.V. de Cerisay, il est utile, voire indispensable de connaître les conditions de travail habituellement pratiquées dans les entreprises d'habillement de notre région :

LES CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Le personnel de production est composé dans des pourcentages très élevés de femmes, des jeunes mais aussi des femmes âgées.
 - Le travail imposé est monotone et abrutissant, faire toujours le même geste, piquer toujours la même manche pour l'une, toujours le même col à monter pour l'autre, le même bouton à poser des milliers de fois, etc On ne tient nullement compte des aptitudes des personnes.
 - tout ce travail est chronométré car il faut aller vite, très vite, toujours plus vite. Qu'importe l'état de l'ouvrière, ce qui compte, c'est le nombre de pièces à la fin de la journée. "on arrive même à démolir en nous la conscience professionnelle et l'amour du travail au nom du rendement"... "il faut presque saboter le boulot pour y arriver"
 - le rôle des chefs et de la maîtrise, c'est de nous faire travailler toujours plus vite : par une surveillance continue
par le contrôle du temps que nous prenons pour aller aux WC
par le mouchardage et la division
 - les salaires de notre profession sont les plus bas : 51,5 % en dessous de la moyenne des salaires ouvriers en France. Chez COUSSEAU, nous gagnons en moyenne 950,00 F par mois pour 42 heures et demi par semaine. On est loin des 1100,00 F nets par mois, base 40 heures.
 - peu ou pas d'avantages sociaux, en tous cas, pas de 13^e mois, contrairement à certaines industries voisines.
 - travail monotone, mal payé, rapide, chronométré et sous une surveillance ce qui ressemble à la discipline militaire, dont chaque homme a subi l'idiotie dans les casernes, voilà ce que l'industrie de l'habillement propose pendant 5 jours par semaine aux femmes.
 - les conséquences sont nombreuses : insomnies, maux d'estomac, peur de ne pas y arriver, déséquilibre nerveux, maux de tête, le cerveau de la personne arrive à être mutilé. "moi, je n'arrive plus à lire" déclare une ouvrière "la présence de mes propres enfants devient souvent insupportable" dit une autre.
- De nombreux médecins, après études et enquêtes ont dénoncé ces conséquences. Il n'est pas étonnant alors que chacune cherche à s'en sortir : les jeunes espèrent dans le mariage qui les emmènera ailleurs, les jeunes femmes attendent le 1^{er} ou le 2^e enfant pour arrêter le travail, les femmes plus âgées n'attendent plus que la retraite, et dans quelles conditions vont-elles y arriver ?
- Et sans oublier dans tout cela que la femme a encore de gros travaux à faire à la maison !!...

LA SOLIDARITE SYNDICALE

Une autre solution, c'est l'action collective, c'est la solidarité syndicale. Pour les travailleurs de l'habillement, c'est le seul moyen de s'en tirer honnêtement, sans utiliser les procédés douteux du "fayotta ge" ou du "lèche bottes"

Le syndicalisme devient le seul moyen d'affirmer notre DIGNITE DE FEMMES ET D'ETRE RESPECTEES.

L'action syndicale est le seul moyen d'affirmer notre VOLONTE d'en finir avec l'EXPLOITATION ET LA DOMINATION DE LA FEMME AU TRAVAIL.

Que Monsieur COUSSEAU ne s'étonne pas alors/^{que} devant son refus répété de négocier un 13^e mois progressif, nous ayons dû avoir recours à des arrêts de travail en Juillet

Devant le fait qu'au cours de ces arrêts de travail, les représentants de la direction se soient moqués de nous, nous avons alors cherché collectivement un autre moyen d'action plus efficace en vue de négocier. Que Monsieur COUSSEAU ne s'en étonne pas.

Tout cela s'est déroulé dans le respect des idées de chacun. Aucun mot d'ordre de qui que ce soit, aucune pression. La meilleure preuve, et que Monsieur COUSSEAU a confirmée, c'est qu'un nombre important de salariées ont continué leur travail.

Aucune ressemblance avec le grave coup de force qu'avait voulu imposer la direction en Novembre 71 en fermant l'usine, en jetant tout le monde à la porte en interdisant aux personnes de la CFDT l'accès aux cars de ramassage.

LE DROIT DE GREVE

Il ne faut tout de même pas oublier que le droit de grève existe depuis 1864 et qu'il a été reconnu par la Consitution de 1946 et de 1958. Le droit de grève est règlementé seulement dans les services publics.

Parler comme Monsieur COUSSEAU le fait que l'action que nous avons menée est anti-constitutionnelle est une grave contre-vérité.

Et puis, enfin, soyons clairs, qu'est-ce qu'une grève du rendement pendant 2 jours à côté des dépenses de prestige engagées inutilement, à côté des constructions luxueuses, des villas, propriétés, yatch, qu'utilise la classe patronale grâce au travail des ouvriers ?

OU EST-ELLE LA "LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE" inscrite au fronton des monuments ?

PARTICIPATION

Curieusement, Monsieur COUSSEAU vient nous parler de "participation". Selon lui, il ne s'agit bien sûr que de participation au sens financier du terme. Il s'agit de l'application de l'ordonnance du 17 Août 67 et de son décret du 9.12.67, donc il ne s'agit pas d'un cadeau. Ce que Monsieur COUSSEAU oublie alors de dire c'est le montant de la grosse somme qui lui reste dans l'entreprise et le cadeau que lui fait ensuite l'Etat en matière de réduction d'impôt.

Une vraie participation au sens profond du terme implique un partage des responsabilités, des choix à faire en commun, une confiance, des informations complètes. Il est clair que sur ce terrain, Monsieur COUSSEAU est absent puisqu'il ne veut pas lâcher un pouce de ses "pouvoirs disciplinaires" de chef d'entreprise" ce sont ses termes.

A CEUX QUI PARLENT AU NOM DES NON GREVISTES.

Nous n'avons rien contre les non-grevistes. NOTRE ACTION SE SITUE seulement vis à vis de la Direction; et, pour aujourd'hui, en priorité, la reprise de la déléguée syndicale.

Nous leur demandons simplement d'inclure dans leur réflexion les points suivants :

- 9
- a) quand les salaires augmentent grâce à l'action syndicale locale ou nationale, tout le monde en profite.
 - b) quand la mensualisation a été obtenue, personne ne l'a refusée
 - c) quand le 13^o mois a été revendiqué par la section CFDT, personne n'a rechigné.
 - d) il est universellement reconnu que le syndicalisme joue un rôle moteur dans l'évolution des conditions sociales. Accepter que le droit syndical soit remis en cause, c'est accepter de faire un retour en arrière.

NEGOCIATION

Malgré les points qui peuvent nous séparer, nous avons toujours estimé que la négociation devait être possible, sur le 13^o mois et aujourd'hui sur la reprise de la déléguée syndicale.

Il ne s'agit pas là d'un problème personnel contrairement à ce que veut faire croire Monsieur COUSSEAU. Il s'agit, pour la CFDT de la défense collective de nos maigres libertés syndicales dans l'entreprise. En ce sens, tous les travailleurs sont concernés.

Nous avons proposé la négociation à maintes reprises et nous la proposons encore. Mais seulement comme nous l'a dit le Préfet : "pour négocier, il faut être deux"

Un refus de la part de la direction de négocier positivement sur les différents problèmes qui se posent et, aujourd'hui, sur la reprise de la déléguée syndicale, serait une attitude qui irait à contre-sens de l'évolution sociale.

DECISION DE LA CHAMBRE CRIMINELLE

D'ailleurs, aujourd'hui, ce n'est même pas de négociation qu'il devrait être question, mais bien purement et simplement d'application de la décision de l'Inspecteur du travail :

Une récente décision de la cour de cassation, chambre criminelle, déclare :

" se rend coupable du délit d'entrave à l'exercice du droit syndical
" l'employeur qui refuse de réintégrer un délégué syndical mis à pied
" alors que l'inspecteur du travail n'a pas autorisé son licenciement"
(15 mai 1973)

et la législation sociale de poursuivre :

" confirmation de jurisprudence : le recours hiérarchique, comme le
" recours judiciaire, n'ont aucun effet immédiat; l'employeur doit se
" plier à la décision de l'inspecteur du travail, quelle qu'elle soit".

Voilà qui est clair, voilà qui doit permettre de trouver un terme au conflit actuel. Reste à la direction des Ets COUSSEAU d'appliquer la décision de l'Inspecteur du Travail. C'est ce qu'attendent les ouvrières en grève et la population.

LA LOI, C'EST LA LOI POUR TOUS

Pour les ouvrières, les choses sont claires, les lois sont faites pour tous, Monsieur COUSSEAU doit les appliquer comme les autres; nous n'accepterons pas que l'argent remplace la justice. Sinon la patience des militants ouvriers, avides de Justice et de Vérité, pourrait bien un jour avoir des limites. Qui s'en étonnerait ?

La section CFDT de l'Usine COUSSEAU

Le syndicat CFDT de l'Habillement

L'Union locale et départementale CFDT
des Deux-Sèvres.

Extrait de "APL PAYSANS" n° 33 du 8 septembre 73

LE LAC - MORTAGNE, MAULEON, LES HERBIERS, POUZAUGES :

50 PAYSANS NOYES SOUS UN LAC DE PLAISANCE.

Les paysans riverains du camp d'AVON ont souvent mis en doute l'utilité publique au nom de laquelle l'armée prétendait les chasser : chasse aux faisans et à la perdrix, concours hippiques, puisque telles sont les activités organisées sur les terrains militaires. Celles-ci ne leur semblent pas de nature à justifier leur expropriation. Mais, dans ce cas, le projet de champ de tir camouflait ces intérêts futiles. Dans le Nord des deux-Sèvres, pas de fausse pudeur : on prétend exproprier pour la noble cause d'une école de voile destinée sans doute aux loisirs des bourgeois de Nantes ou d'ailleurs.

Les Conseils généraux de la Vendée et des deux-Sèvres ont voté les crédits nécessaires à l'achèvement des études, l'un de 20 Millions, l'autre de 5/ Les études topographiques sont achevées. Le Lac aura une superficie de 450 ha en ajoutant un rivage de 75 M de large pour les ébats des plaisanciers et quelques zones marécageuses, cela fait 700 ha à exproprier, à cheval sur 4 cantons : POUZAUGES, les HERBIERS, MORTAGNE et MAULEON. Bien entendu, aucune municipalité n'a été consultée et tous les riverains ont signé une pétition hostile au projet qui vise une vingtaine de fermes de 25 ha en moyenne et 50 paysans ont d'ores et déjà constitué un comoté de défense. Quant aux mobiles qui ont pu pousser les conseillers généraux sur cette voie glissante, les paysans concernés estiment qu'ils escomptent retirer quelque prestige personnel pour avoir dès le début, sû appuyer un si grandiose projet.

Ce n'est certes pas la première fois qu'on tente d'opposer les paysans et les citadins assoiffés de verdure et d'air pur (ainsi, récemment à Chetellerault dans l'affaire des Maillarts). Ainsi des paysans comme ceux de la Mayenne ont pris l'initiative en proposant aux ouvriers et employés le camping gratuit sur leurs prés ! Les paysans des Deux-Sèvres sauront distinguer entre les intérêts légitimes des travailleurs de la ville et ceux des spéculateurs :
un centre nautique, une école de voile, A QUI CA PROFITE ?

SAINT-NAZAIRE : grève des effectifs en soutien aux maîtres-auxiliaires

Ce lundi, les enseignants de Saint-Nazaire ont commencé une grève des effectifs : Toutes les classes de plus de 25 élèves sont dédoublées et la moitié des élèves sont mis en récréation. Cette action se fait avec le soutien des parents de la Fédération "Cornec". Ils veulent montrer leur solidarité avec les maîtres-auxiliaires, personnel intérimaire de l'enseignement, dont plus de 200 ont perdu leur emploi à la rentrée dans la seule académie de Nantes. Le mouvement, fixé pour 8 jours reconductibles, touche un tiers des enseignants qui pensent l'étendre.

REVUE DE PRESSE

Grèves - le 16.9 - Après 6 jours de grève, important accord au bureau d'étude Tollec et Morinay : augmentation uniforme de 150 F /mois à partir du 1^o septembre avec un salaire minimum mensuel pour les dessinateurs de 1500 F. ; la cinquième semaine de congés payés pour 1974 ; revalorisation de la prime de vacances qui passe de 550F à 600 F. ; participation patronale au prix des repas de 2,30 F

le 21.9 -Aux "Fers et métaux de l'Ouest", 180 personnes sur Nantes et St-Nazaire, grève totale des personnels "horaires et mensuels" depuis le 18 septembre. Revendications : conventions collectives, augmentation de 1,20 F par heure (actuellement de 5,50 à 7,15 F) pour les horaires et 250 F par mois pour les mensuels

.../...

COMMENT FAIRE POUR ALLER A BESANCON ?

- Le Comité de Mobilisation organise des départs collectifs en car.
- Les cars partiront le Vendredi 28 entre 18 h et 20 h au Champ de Mars. Ils rentreront dans la nuit de samedi à dimanche.
- Le prix de revient de la place est de 65 F. Le Comité organise des collectes qui devraient permettre d'abaisser ce prix. Le Comité demande à tous ceux qui voudraient partir à Besançon mais qui ne pourraient pas payer ces 65 F, de prendre contact avec lui. Il essaiera dans toute la mesure du possible d'assurer leur départ. (prendre contact avec les militants du Comité de Mobilisation, ou au meeting, ou à la permanence).
- Les inscriptions doivent être prises dès maintenant auprès du Comité de Mobilisation ou envoyées à la permanence (avec chèque) : Librairie 71, 29, rue Jean-Jaurès Nantes.
- Pour aider au financement des cars, participez aux collectes, CCP Anne BOLO - 142739 - NANTES, avec la mention "pour la marche sur Besançon"

Le Comité Nantais pour la marche sur Besançon a maintenant reçu le soutien public des organisations suivantes :

Ecole Emancipée - Cercle Jean XXIII - Objectif Socialiste - Pour le Communisme - P.S.U. - U.M.N. - Vie Nouvelle.

Il a assuré la diffusion à 20.000 exemplaires du LIP UNITE consacré à la marche.

Il organise un meeting à Nantes.

Pour le succès de la marche il organise des départs collectifs en cars sur Besançon.

LE MERCREDI 26, TOUS AU MEETING AVEC LA PRESENCE DE GREVISTES DE LA CERISAY ET PROBABLEMENT DES CAMARADES DE LIP. : THEATRE MUNICIPAL DE REZE - 20 H 30

Pour répondre à l'appel des travailleurs de LIP, l'Ecole Emancipée de Loire-Atlantique a décidé de louer au moins un car pour la marche : il nous faut donc de l'argent : prix d'un car aller et retour Nantes-Besançon : 2.800 F. Une collecte est faite dans tous les Etablissements scolaires.

D'autre part, recenser tous les camarades désireux d'aller à Besançon : départ vendredi soir 28 septembre de Nantes - retour samedi soir 28 septembre de Besançon.

Pour prendre contact, téléphoner à GUY FILLION - 115, rue de Bel-Air - ORVAULT - 44
Tél ; 76.06.16 ou J.G. COHN - 301, Bd Laennec - ST NAZAIRE - 44 - Tél : 70.09.88.

Envoyer chèques directement : Robert DESMAS - 25, rue de Monti - REZE - 44.400

Mercredi 26, lors de la manifestation pour les Maîtres Auxiliaires, les derniers détails seront mis au point.

REVUE DE PRESSE (suite)

La Roche-sur-Yon - Création d'un Comité anti-raciste. En réponse à une extraordinaire campagne raciste, et à l'appel des organisations et partis politiques, entre autres PSU, Rouge, L.O., Révolution, Libération, Politique-Hebdo, Charlie-Hebdo, T.C., Vie Nouvelle, un comité de vigilance et de lutte contre le racisme s'est constitué : s'adresser DOUJET, 30, rue des Robrethères - 85.000-LA ROCHE/YON

- Création d'un "Comité de soutien à la lutte révolutionnaire du peuple chilien". Le comité de soutien récemment créé à la Roche se félicite du succès remporté par la manifestation du Lundi 17 Septembre.

- Marche sur Besançon : A l'appel des travailleurs de Lip, les organisations suivantes : Comité Marzac Vendée, PSU, CDJA, Paysans-travailleurs, l'association populaire familiale, les "ainés" du MRJC, Frères du Monde, le Comité de Lutte Lycéen, invitent les travailleurs de Vendée à participer nombreux à la marche sur Besançon organisée le 29 Septembre. S'adresser : CDJA - Cedex 26 - LA ROCHE/YON - Tél 37.03.84.

"Monsieur le Commissaire Blot à Waldeck-Rousseau,

le 10 / 9 / 73

"Malgré une journée très chargée, je prends plaisir à vous dire dès ce soir les impressions que j'ai éprouvées lors de mon bref passage dans vos services.

"J'étais bien convoqué au bureau 155 par un commissaire bien déterminé qui a omis d'écrire son nom sur la convocation et qui a signé illisible.

"D'ailleurs, celui des trois hommes qui se sont présentés chez moi la nuit passée et qui avait présenté sa carte de police, avait refusé lui aussi de dire son nom. Quant au stagiaire, futur grand commissaire, il n'avait pas non plus daigné dire son nom à un manœuvre qui aurait pu être un violeur, comme me l'a dit quelqu'un de vos services au cours de la brève séquence que j'ai vécue à Waldeck.

"Je n'ai pas compris la présence subite de toute cette meute curieuse dans le bureau 155, alors que j'étais convoqué par un seul commissaire. Je suis peut-être une bête curieuse. Mais c'est aussi une méthode employée par les psychiatres pour impressionner leurs cobayes et les mettre en condition : c'est une excellente méthode pour rendre le cobaye violent et agressif. Il n'y a plus alors qu'à se défendre de l'agresseur.

"Vous avez eu heureusement l'idée de me faire passer dans le bureau d'à-côté avec le stagiaire futur grand commissaire.

"Quant au grand commissaire à moustache à qui j'ai eu affaire à l'occasion d'un ami travaillant avec moi chez Delofof, et qui s'en prenait, je ne sais pourquoi, au fait que je suis prêtre ouvrier, j'aimerais bien qu'il ne s'occupe pas de choix où il ne comprend rien.

"J'ai été aussi surpris, alors qu'il était impérieux de me présenter à 14h15, de trouver un si chaleureux accueil de votre aimable personnel !

"Pourquoi donc, puisque c'est possible, ne pas convoquer les ouvriers après leur travail. Quitter son travail pour aller au commissariat suffit pour perdre le salaire d'une ou deux heures, mais aussi parfois pour perdre son emploi. Mais il faut un appui de personne proche du pouvoir ou représentant une forme de l'autorité pour obtenir sans peine une dérogation.

"Je ne comprends pas non plus, alors que dans la nuit à 0h30 on pouvait me considérer comme trousseur de filles et violeur de vierge innocente, que quelques heures plus tard, malgré ma désinvolture, tout ait été jeté au panier.

"Il est vrai, m'a dit l'un de vos hommes, que c'était une affaire de routine. Je me demande donc pourquoi prendre tant de peine (2 commissaires et un homme par 3 fois) Il y a du temps à perdre !, pour me réveiller la nuit et indisposer ma logeuse, au risque de me faire perdre mon logement, pour me chercher sur mon travail et attirer la suspicion sur ma présence le jour où je commençais à travailler dans cet entrepot.

"Affaire de routine pour passer le temps et gagner sa croûte; et pourtant ce n'est pas le travail qui manque non pour fichrer et importuner les gens mais pour les aider à vivre libérés dans un monde de violence embaumée qui les détruit.

"Puisque Mlle X. est hospitalisée à St.Jacques, j'aimerais bien que vous entrepreniez une action persévérante sur l'entretien de l'alcoolisme et son utilisation par les cafés situés aux abords de Saint-Jacques. Les patrons sont des criminels qui reviennent cher à la Sécurité Sociale et qui empêchent de mettre à la disposition des malades un système valable et constructif avec des médecins doués d'un peu d'ardeur et d'imagination persévérante.

"Il serait bon aussi que vous entrepreniez une action à la Seilleraye, s'il en est encore temps, sur la manière dont les malades s'approvisionnent en vin et cultivent leur maladie alcoolique avec l'accord tacite de tous les responsables bien informés, mais pris comme vous dans l'engrenage de la routine, qu'ils s'appellent : Monsieur Mercier, directeur départemental de l'A.S.S. (Action Sanitaire et Sociale NDLR), Monsieur Perrier, directeur des annexes du C.H.R. ; Madame de Ferron, docteur à la Seilleraye ; Monsieur et madame le Berre, qui se sont affublés du titre de directeur et directrice ; Monsieur Reynaud, directeur du CHR de Saint-Jacques. /

Quant à Monsieur Ganry, puisqu'il est docteur, il est intouchable pratiquement même devant la loi, j'aimerais cependant que vous enquêtiez sur les raisons qui ont permis l'évasion de Mademoiselle X et peut être son désir d'en finir. Il est très intéressant d'enquêter chez les intouchables détenteurs du pouvoir.

Vous qui avez été très aimable avec moi vous vous demandez pourquoi j'ai des propos aussi acerbes.

C'est d'abord parce que vous m'avez protégé devant cette meute qui a envahi le bureau I55 et qui aurait pu se payer une bonne rigolade avec un pauvre type comme moi.

J'ai fait l'expérience de la Seilleraie, j'ai fait l'expérience de l'hôpital psychiatrique et j'ai beaucoup appris sur le sort fait aux malchanceux. J'aurais aussi aimé faire l'expérience d'un homme à la merci de la police et si je peux dire comme il est écrit sur les murs de la ville: merci aux gardiens de la paix!

J'aurais voulu faire une expérience analogue à celle de l'un de mes amis étranger qui a été blessé au commissariat à Waldeck, dont la femme enceinte de plusieurs mois a été laissée sur le trottoir du commissariat de 18 à 20 heures et qui ont dû errer dans la ville jusqu'à minuit pour se faire héberger.

J'aurais aimé comme lui constater le parti-pris de la police avant toute enquête en faveur d'un homme ivre, mais français et ami de la police face à un étranger. Je suis déçu, ce sera pour une autre fois. Votre métier est très difficile mais il est bien taché et il y aura autre chose à faire que des affiches dans le genre Euromarché pour redorer votre blason.

Vous m'avez dit avec assez de sympathie mais aussi avec une certaine complaisance que je n'aime pas, que j'ai choisi le camp des pauvres; c'est certain, à condition que l'on donne à ce mot de pauvre toute sa portée et toute sa noblesse; mais je vous dirais que vivre avec les pauvres est très facile car ils sont modestes et pleins d'humanité tandis que vivre avec un pauvre policier, c'est autre chose car il a le pouvoir et est sûr de lui-même, du moins extérieurement.

Cela suffit pour aujourd'hui; je peux vous faire remarquer cependant que dans notre régime de liberté cette lettre est suffisante pour demander mon internement en psychiatrie par un docteur comme Madame de FERRON et que vous trouverez un psychiatre bien représentatif du pouvoir médical comme Mr le Dr JOYEUX, professeur en psychiatrie à St Jacques pour accepter et maintenir l'internement et entreprendre si le client n'a pas assez de force de caractère pour résister un dopage maison que les infirmiers sont prêts à commencer même avant la consultation du Dr Joyeux. Voilà le thème d'une enquête bidon qui pourrait être sérieuse, mais je sais qu'elle ne se fera pas puisqu'elle s'en prendrait à des gens en place détenteurs d'un certain pouvoir.

Merci si vous avez eu la patience de me lire et surtout si vous avez trouvé quelque intérêt à mes propos.

F. GOURVENNEC

REVUE DE PRESSE

21 / 9 ANGERS: A l'entreprise "RECTICEL" en grève depuis trois jours, une candidate déléguée CGT et 9 de ses camarades de l'usine ont été enlevées en camionnette et lâchées en pleine nature à 4 ou 5 Km par des cadres de l'usine ...

22 / 9 : Protestation des syndicats CGT-FO, CGT, CFDT du bâtiment contre l'attitude de la direction du " Béton-Nantais" qui refuse la réintégration de M. DANNE délégué du personnel CGT-FO ordonnée par le tribunal de grande instance.

19 / 9 : Fermeture de l'entreprise "Gouillandean" à Nantes à la fin du mois par décision du tribunal de commerce. 45 ouvriers licenciés.

20 / 9 : Grève des cheminiers nantais de la CGT et CFDT du jeudi 20 H à samedi 12 H.

22 / 9 : à l'entreprise GOUVELLO Mr Abdelkrim YAHOUI 33 ans, demeurant au chantier de l'entreprise a été écrasé par une benne. Mr YAHOUI est décédé pendant son transfert à l'hôpital.

LE TRAVAIL DES JEUNES PENDANT LES VACANCES .

(Faits vécus par plusieurs Jeunes d 'Ancenis - Varades)

XX

CONDITIONS D'EMBAUCHE NON PRECISES ET TRES VARIABLES :

On nous dit vous serez payés à peu près tant et " c'est à prendre ou à laisser " .
Les horaires sont souvent plus longs que ceux autorisés .
On ne nous informe que très rarement sur la nature du travail que nous aurons à faire .
" on nous fait faire n'importe quoi " .
Les salaires sont très variables suivant le patron et la tête du client .
Certains sont payés en -dessous du SMIC pour un travail à la chaîne parce qu'ils ne sont pas habitués .
D'autres sont parfois payés plus cher que le salaire d'embauche normal sans raison ou bien parce qu'ils ont un B.E.P.C. pour transporter des caisses On reconnaît ici le désir du patron de montrer qu'il est un bon patron . C'est une publicité pour lui .

CONDITIONS DE TRAVAIL.

En général les conditions de travail sont les mêmes que pour les autres ouvriers sauf dans quelques cas où certains ouvriers profitent des jeunes pour faire faire le " boulot dégueulasse " . On se rend compte: à l'usine de la monotonie du travail à la chaîne, et sur les chantiers du manque d'organisation du travail ; ce qui rend le travail beaucoup moins efficace et intéressant, et cela malgré la hiérarchie faite soi-disant pour l'organisation ...

Nous nous rendons compte que ce que nous "vivons " ici pendant un mois ou deux , d'autres le vivent onze mois sur douze .

Nous nous rendons compte que nous Lycéens , nous travaillons un mois ou deux pour gagner du fric mais pas pour apprendre quelque chose du travail manuel .

Nous nous rendons compte que " le prendre ou à laisser " que le patron nous impose en nous embauchant est encore plus impératif pour un jeune qui commence vraiment à travailler et qu'il l'accepte plus facilement encore car il a besoin d'un travail .

.....

Avec le fric , les patrons nous font faire n'importe quoi . Nous voulons de l'argent de poche . Nous cherchons du boulot et nous oublions , car nous sommes isolés de poser nos conditions de paie et de travail . Nous acceptons cela facilement car " après tout ça çàne durera qu'un mois" .

Est - ce que l'an prochain nous pouvons continuer à travailler comme ça ?

SECTION PSU.

ANCENIS -VARADES .

QUIMPER : A COOPASUD, le combat continue !

Lundi 17 Septembre, après deux heures d'attente, les délégués FGA-CFDT de COOPASUD se sont retrouvés avec la Direction.

Prévue depuis le Jeudi 13 Septembre, la rencontre avait pour but de négocier sur le 2ème aspect du conflit : Les revendications : salaires, classification, garantie d'emploi, accord d'entreprise...

Déjà jeudi, les dirigeants de COOPASUD admettaient que cette négociation s'engage sur la base de la Convention Collective d'UNICOPA. Ils recommandaient même aux grévistes de "travailler" leur projet durant le week-end...

A 16 heures, lundi, les dirigeants de COOPASUD ont difficilement masqué leur volonté de ne pas négocier l'accord d'entreprise... Puis, les patrons ont affirmé qu'ils étaient là pour signer le Protocole de REEMBAUCHAGE de JEAN GOURLAY ; pour le reste, on verra... quand on aura le temps...

LES CONTRADICTIONS DES PATRONS DE COOPASUD : A l'origine, ils refusent de négocier sur la réintégration de Jean GOURLAY, mais veulent discuter seulement des revendications...

Le 8 Aout, le Pdt de COOPASUD refuse le rapport de l'Inspecteur des lois sociales qui demande la réintégration. Le 18 Septembre, on apprend par la presse que les dirigeants COOPASUD saisissent ce même Inspecteur des lois sociales ??

Il a fallu 2 jours d'arrêt de travail sur le groupe UNICOPA et 41 jours de grève à COOPASUD pour que les patrons répondent à la convocation du préfet le 5 Septembre.

APPEL LANCE PAR LES TRAVAILLEURS DE " GELARMOR " A LA CGT, CGT-FO, CFDT et FEN

Depuis le 5 septembre 1973, suite à une baisse survenue sur nos salaires, nous nous sommes adressés à la direction de la société GELARMOR, à Carquefou, pour demander des explications: la réponse a été: 7 d'entre-nous licenciés, autant chauffeurs qu'attachés de vete.

GELARMOR est une entreprise qui vend des produits alimentaires surgelés, aux particuliers qui ont des congélateurs. Gélarmor ne produit rien. Il ne paie la marchandise stockée dans la société fournissante, que lorsque le client (particulier) a réglé le montant de sa facture. Pour cette transaction, la société Gelarmor emploie

- des magasiniers payés 1140 F net par mois, ayant un horaire hebdomadaire de 49 H 50.
- des attachés vente ou vendeurs dont le salaire se situe entre 1190 et 1370 F net
- Des chauffeurs dont le salaire est de 1282 F pour 50 H par semaine.....

..... Gelarmor emploi des attachés de vente - vendeurs - dans ses différents dépôts (BREST, VANNES , LANGUEUX, QUIMPER, RENNES, NANTES).....

.....Un vendeur se caractérise par la vente de produits dans un magasin. En règle générale, c'est la clientèle qui vient directement au magasin. Par contre le travail que nous faisons (visite régulière de la clientèle à domicile, propestion) entre directement dans le cadre de l'article 29 K du livre Ier du code du travail, c'est à dire statut des voyageurs représentants placiers (VRP).

Pourquoi, alors qu'il existe un statut depuis 1937, des employeurs comme Gélarmor et ils ne sont pas les seuls en France, peuvent-ils se permettre, sous couvert de liberté contractuelle (en proposant un contrat de travail en contradiction avec le statut de VRP) non seulement d détourner la loi, mais de se placer eux-mêmes, comme ceux qu'ils font travailler sans carte de VRP (normalement délivrées par les Préfectures de chaque département), dans l'illégalité.....

CERISAY - Meeting du 22 Septembre

On s'est retrouvé un millier à CERISAY samedi après-midi pour manifester notre solidarité avec les ouvrières en grève de l'usine COUSSEAU (Habillemeent), venus du Poitou et des Charentes, de Loire-Atlantique ou de plus loin, de Brive, de Paris, de Lip à Besançon et d'ailleurs !

Les filles en tablier jaune nous accueillaiet aux Halles de Cerisay, se tenaient au coude à coude devant le micro pour nous expliquer a nouveau pourquoi elles s'étaient mises en grève, après la mise à pied de leur déléguée syndicale, dernier épisode d'une lutte de plusieurs mois pour des conditions de travail et de salaires meilleurs, comment elles ont décidé de se mettre à fabriquer elles-mêmes des chemisiers, sans chefs et sans patron, sans chronométrage. Elles s'assurent ainsi par l'échange de leur production, par la collecte des dons de solidarité, le moyen de tenir ferme contre COUSSEAU qui refuse toujours malgré la décision de l'inspection du travail, de réintégrer la déléguée=syndicale.

Les ouvriers de chez Lip, des paysans-travailleurs disent qu'ils combattent le même ennemi, et leur désir d'une société différente.

Des représentants des syndicats proposent un socialisme autogestionnaire.

La solidarité des travailleurs est concrète dans l'argent donné ou dans l'aide apportée, développée encore dans l'échang e des expériences et des idées.

Ce meeting, comme d'autres déjà organisés (au Larzac par exemple) est un moyen efficace de confrontation directe, qui contribue à la constitution d'un mouvement populaire puissant.

Le meeting s'est terminé par l'occupation de la mairie de Cerisay durant deux heures par les grévistes, pour contraindre les pouvoirs publics à prendre position dans le conflit qui les oppose au patron.

APPEL des travailleurs de LIP et de leurs sections syndicales CGT et CFDT

les travailleurs de
LIP et leurs sec-
tions syndicales
C.G.T. et C.F.D.T.

Nous, travailleurs de LIP Besançon et Ornans, sommes en lutte depuis plus de 5 mois contre le démantèlement de l'entreprise et pour le maintien de l'emploi et des avantages acquis.

Parce qu'elles sont le reflet, chez les autres travailleurs, de leur propre lutte contre les conséquences de la politique anti-sociale du pouvoir et du patronat, notre combativité, notre résolution, notre unité, sous l'impulsion de nos organisations syndicales, ont suscité un puissant courant de solidarité dans la classe ouvrière et bien au-delà.

Comme nous, des centaines de milliers de travailleurs voient leur emploi, leur métier leur cadre de vie, menacés par la politique actuelle de restructuration industrielle de concentration capitaliste, de recherche du profit maximum, par le passage accéléré des entreprises françaises sous la coupe du capital étranger avec l'accord du gouvernement français. Nous nous dressons contre les conséquences de cette politique. Nous refusons le démantèlement de notre entreprise et les licenciements que l'on veut nous imposer comme une fatalité économique.

Nous disons : "l'économie doit être au service de l'homme."

Dès le début de notre lutte, nous savions que, pour être victorieuse, elle risquait d'être longue. Nous avons réfléchi pour déterminer, à chaque étape de notre lutte, les formes d'action originales qui permettraient d'associer tout le personnel à la conduite de la lutte et de combattre aussi longtemps qu'il serait nécessaire pour obtenir un succès.

Nous avons réussi à surmonter nos divergences, jour après jour, et à maintenir, depuis 5 mois, notre unité vivante et agissante. Le sérieux de notre lutte, notre détermination, notre unité, le soutien actif de la classe ouvrière et de ses syndicats, l'appui des partis politiques de gauche, celui de nombreuses associations, le puissant mouvement de solidarité qui nous entoure, ont permis, après 4 mois de lutte, d'imposer des négociations que le gouvernement ne voulait pas. L'ouverture des négociations est un premier succès à mettre au compte de notre action, de celle de tous les travailleurs de France.

L'acceptation par le négociateur du pouvoir, après bien des tergiversations, du maintien de l'employeur unique pour l'ensemble du personnel des différents secteurs d'activité (horlogerie, armement, machines-outils) a constitué un second succès au regard de notre revendication : Non au démantèlement.

Malgré l'intervention des forces de répression, la multiplication des provocations, des pressions ; malgré le chantage exercé par le premier ministre, la suppression de la Sécurité Sociale, des Allocations Familiales, le blocage du compte Solidarité, nous avons tenu ferme. Forts de notre bon droit, du soutien actif des autres travailleurs, nous avons déjoué tous les pièges et réaffirmé notre volonté de négocier.

Au sixième mois de la lutte, les négociations sont entrées dans une nouvelle phase : elles portent sur la garantie de l'emploi pour tous. Notre revendication "pas de licenciement" fuste pour nous plus fondamentale que jamais.

Malgré quelques ouvertures, aucune garantie n'a été apportée sur cet important problème.

Pour obliger le gouvernement à faire les pas qui s'imposent, pour garantir l'emploi de tous.

Pour lutter contre la déqualification croissante du travail.

Pour lutter contre la détérioration croissante des conditions de vie.

Nous appelons les travailleurs et tous ceux qui se sentiront concernés, à participer à la m a r c h e s u r B e s a n ç o n le samedi 29 septembre 1973. pour assurer le succès d'un puissant rassemblement revendicatif.

Ce rassemblement devrait être l'occasion de réaffirmer la volonté de tous de voir solutionner enfin le conflit LIP, comme n'ont cessé de le demander les travailleurs et leurs syndicats; de montrer au patronat et au pouvoir notre volonté de voir s'ouvrir des négociations dans toutes les entreprises, dans tous les secteurs publics et privés.